

COMMUNIQUE DES ORGANISATIONS SYNDICALES



A l'issue du Conseil d'Administration de l'Hôpital de PARAY LE MONIAL en date du 23 Avril 2010, le Député Maire, Président du CA a délivré les informations suivantes au personnel, agents hospitaliers, salariés de la Clinique et usagers :

1) Le CA a acté l'avis de la Commission Médicale d'établissement : l'Hôpital ne doit pas renoncer à son autorisation de chirurgie.

L'Intersyndicale remercie les médecins hospitaliers d'une part pour leur solidarité envers le personnel non médical (l'abandon de chirurgie hospitalière publique aurait pour conséquence un possible plan social du personnel hospitalier public en raison de la cessation d'activité chirurgicale) d'autre part pour leur attachement à l'HOPITAL PUBLIC.

Heureusement Monsieur le Président, que vous respectiez désormais les choix des médecins !

2) Le CA a acté le principe : « Un praticien hospitalier qui accepte de faire la partie libérale de son activité à la clinique pour réamorcer l'activité de la clinique, le peut ».

Une fois de plus, le Président du CA nous prouve son attachement à la Clinique... Espère-t-il que les médecins changent aussi facilement d'avis que lui ?

A-t-il compris l'attachement des médecins hospitaliers au service public ?

1. Le Président du CA a entendu la demande médicale de mise en place d'un groupement de coopération sanitaire individuel éventuel.

Les médecins ont toujours été prêts à faire des efforts pour pérenniser l'activité de chirurgie à l'Hôpital : Mr le Président ne voulait pas en entendre parler...

2. Le schéma d'organisation sanitaire n° 3 « pourrait être invalidé et laisser les deux autorisations de chirurgie puisque rien n'est inscrit dans le marbre »

A quoi bon tout ce bazar et vos prises de position politiques et médiatiques Mr le Député Maire (FR3 Bourgogne, JSL, La Renaissance, etc...). Devons-nous y avoir des intérêts personnels ?

3. Mr NESME déclare que les bâtiments neufs de l'Hôpital et de la Clinique, que l'IRM existent grâce à lui.

L'intersyndicale tient à rappeler que le financement du Pôle de Santé Parodien a été assuré par la Solidarité Nationale et non intégralement par la population du Brionnais-Charolais.

**Monsieur le Président, changez de discours s'il vous plaît !
N'oubliez surtout pas que vous jouez avec l'Emploi des personnels, tant public que privé.
La population ne pourra que vous tenir personnellement responsable en cas d'échec de votre fameux « plan B ».**

De tout ce cirque, ne ressort-il pas que l'objectif UNIQUE soit la privatisation de la chirurgie tant au niveau local (PARAY LE MONIAL), que départemental (Mâcon, Chalon, Le Creusot Montceau), que national (loi Hôpital Patient Santé Territoire dite Loi Bachelot**) ????**



Lors de la Réunion d'information du personnel et usagers, le 23/04/2010 à 15h00 à l'Hôpital.

Paray-le-Monial, le 26 Avril 2010.